

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00054
Numéro SIREN : 871 800 546
Nom ou dénomination : BDO ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2023 sous le numéro de dépôt 16758

BDO NANTES
Société par actions simplifiée
au capital de 323 264 euros
Siège social : 7 allée Alphonse Fillion
BP 22417, 44120 VERTOU
871 800 546 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 19 septembre,
A 19 heures,

La société **BDO ATLANTIQUE**, Société par actions simplifiée au capital de 1 976 670 euros, ayant son siège social 9 rue de la Filandière - 85500 LES HERBIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 384 108 072 RCS LA ROCHE SUR YON, Représentée par son Président, **Monsieur Louis-Marie CHIRON**,

Associée unique de la société BDO NANTES,

En présence de **Monsieur Fabrice BRANGEON**, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société **IN EXTENSO AUDIT**, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- la nomination d'un Directeur Général,
- la procuration pour effectuer les formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique nomme en qualité de Directeur Général à **compter de ce jour**, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

La société BDO France
Société par actions simplifiée au capital de 2 739 409,20 euros
dont le siège social est 43-47, avenue de La Grande Armée - 75116 PARIS
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 500 492 004,
représentée par **Monsieur Arnaud NAUDAN**, Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la société BDO FRANCE disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la société BDO FRANCE aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.



Monsieur Arnaud NAUDAN, au nom de la société BDO FRANCE qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au Cabinet **BDO AVOCATS ATLANTIQUE**, Société d'Avocats Interbarreaux sise 4, rue Manuel - 85000 LA ROCHE SUR YON pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société BDO ATLANTIQUE Monsieur Louis-Marie CHIRON Président	
La société BDO FRANCE Monsieur Arnaud NAUDAN Président	Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général » 